

le
CHARDONNERET
de Pâques





le
CHARDONNERET
de Pâques

IMPRESSUM



Rédaction
Commune de Chardonne

Mise en page
www.trianglecv.ch
Dominique Rossier

Illustrations
Swan Keller

Photos de couverture
Sophie Genghi

Impression
Flash & Go – Vevey

Tirage à 1700 exemplaires

www.chardonne.ch





Dans ce numéro d'avril 2025:

Le billet de la Syndique	p. 2
Les décisions des séances du Conseil Communal	p. 4
Fauchage, émondage et entretien	p. 6
Le mémento des manifestations	p. 8
Giron des musiques de la Veveyse	p. 10
Passeport vacances	p. 13
Balade Gourmande	p. 14
La route des Grands Crus de Lavaux	p. 16
Un quart de siècle de Liens sociale	p. 18
Association des Parents d'élèves (APE)	P. 20
Marché des vins 2025	P. 23
Une personnalité de la commune	p. 24
Informations utiles	p. 28

LES INFOS DE LA COMMUNE

LA VIE DE LA COMMUNE

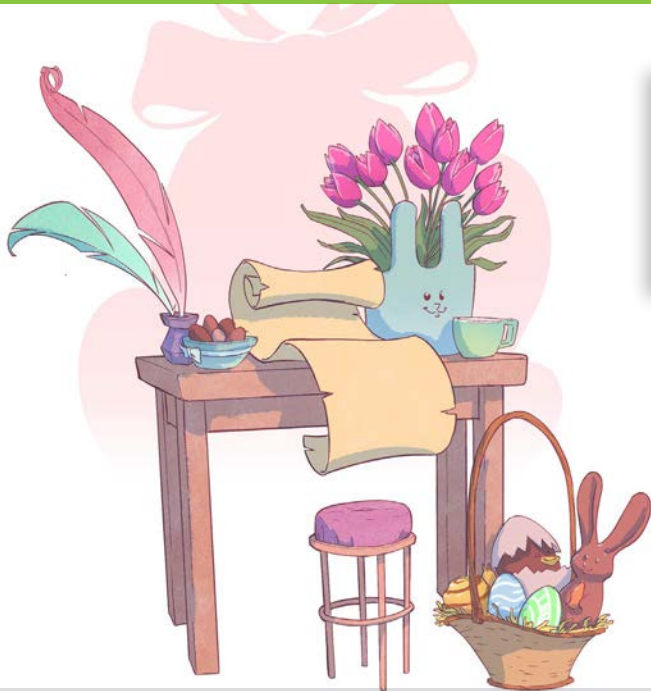
IL ÉTAIT UNE FOIS...

LES INFOS UTILES



le Billet de la Syndique

LES INFOS DE LA COMMUNE



**Alice
REYMOND**
Syndique

CHÈRES HABITANTES
ET CHERS HABITANTS
DE CHARDONNE,

En 2025, la Municipalité veut renforcer ce qui fait la richesse de notre commune tout en préparant l'avenir.

Voici quelques priorités qui continueront de guider nos actions.

Développement durable

Lors de la rénovation de la verrière de l'unité d'accueil pour enfants (UAPE), nous avons profité l'été dernier, de faire installer des triples vitrages. De même, la maison de la musique a été équipée d'une pompe à chaleur air-eau.

Quant au projet de la grande salle, il intègre des panneaux solaires mixtes (chaleur et photovoltaïques).

Et pour planifier les actions futures, nous avons réalisé un audit des bâtiments communaux qui comprend un bilan énergétique. Enfin, nous établissons un inventaire des fontaines du village, pour une meilleure gestion de l'eau.

Patrimoine et tourisme

Nous allons mettre en valeur nos vignobles et paysages à travers une meilleure signalétique et créer un parcours nature au Mont-Pèlerin. Ce dernier associera pédagogie et interaction avec la forêt.

Renforcement du tissu social

Nous encouragerons les activités intergénérationnelles. A ce titre, nous soutenons l'organisation du 73^e Giron de la Veveyse qui aura lieu à Chardonne du 22 au 25 mai prochain ainsi que la Fête des 30 ans de Plein Ciel qui aura lieu fin août. Et de très nombreuses autres activités et initiatives des sociétés locales.

Je profite également de ce billet pour vous faire un point de situation concernant le projet de la Grande Salle.

Globalement il évolue positivement même si la procédure est très longue.

- La première mise à l'enquête s'est achevée avec le rejet du recours de Patrimoine Suisse par le tribunal cantonal.
- La deuxième mise à l'enquête a été lancée fin février.

- Viennent ensuite les appels d'offres
- Et si tout va bien, un préavis sera soumis au Conseil Communal en juin ou septembre de cette année.

Ensemble, continuons à cultiver l'harmonie et la joie de vivre qui font de Chardonne une commune d'exception.

Avec mes cordiales salutations.

Alice Reymond
Syndique de Chardonne



les Décisions des séances du Conseil Communal



LES INFOS DE LA COMMUNE



Séance du 29 novembre 2024

- Préavis n°03/2024 - 2025 relatif au budget 2025 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).
- Préavis n°04/2024 - 2025 relatif au budget 2025 du Fonds culturel.

ACCEPTÉ

ACCEPTÉ

- Préavis n°05/2024-2025 relatif aux comptes 2023 de l'Entente intercommunale sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires Riviera-Villeneuve.

ACCEPTÉ

- Préavis n° 06/2024-2025 relatif au budget 2025 de l'Entente intercommunale sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires Riviera-Villeneuve.
- Préavis n° 08/2024-2025 relatif à la demande de crédit de CHF 112'959.95 pour la rénovation de la clôture et du terrain de football situé sur la parcelle n° 2173, au chemin des Roches.

ACCEPTÉ

ACCEPTÉ

Séance du 25 février 2025

- Préavis n° 09/2024-2025 relatif à une demande de crédit de CHF 370'000.00 pour la construction d'un abri forestier.
- Préavis n° 10/2024-2025 relatif à une demande de crédit de réalisation de CHF 59'000.- pour le remplacement de la conduite de captage d'eau, propriété de la Commune de Chardonne, pour la fontaine sur le chemin de la Troille.

ACCEPTÉ

ACCEPTÉ

- Préavis n° 11/2024-2025 relatif à une demande de crédit de réalisation de CHF 1'473'000.- pour la réfection de trois tronçons au chemin de la Fin et au chemin des Combes

ACCEPTÉ



Rappel des scrutins 2025

- 18 mai 2025**
Votation fédérale
- 25 septembre 2025**
Votation fédérale
- 30 novembre 2025**
Votation fédérale



Fauchage, Emondage et Entretien

LES INFOS DE LA COMMUNE

FAUCHAGE DES TERRAINS
INCULTES, EMONDAGE DES ARBRES,
ARBUSTES ET HAIES, ENTRETIEN
DES RUISSEAUX, COULISSES ET
DÉPOTOIRS DE VIGNES.

1 Nous rappelons aux propriétaires et gérants de biens-fonds les dispositions de l'article 39 de la loi sur les routes du 10 décembre 1991, ainsi que celles des articles 8, 9, 10, 11 et 15 du Règlement d'application du 19 janvier 1994 de cette même loi, qui prescrivent que :

Les haies plantées en bordure du domaine public doivent être taillées afin que leurs branches ne dépassent pas la limite. Les hauteurs maximales admissibles, mesurées depuis les bords de la chaussée, sont les suivantes :

- 60 centimètres lorsque la visibilité doit être maintenue ;
- 2 mètres dans les autres cas.

Les arbres plantés le long des routes cantonales ou communales doivent être élagués pour que leurs branches soient maintenues :

- au bord des chaussées, à 5 mètres de hauteur et 1 mètre à l'extérieur ;
- au bord des trottoirs, à 2,50 mètres de hauteur et à la limite de la propriété.

2 Nous rappelons également que, selon les dispositions des articles 123 à 128 et 142, alinéa 8, du Code rural et foncier du 08 décembre 1987 :

les parcelles incultes doivent être nettoyées et fauchées, pour qu'elles ne portent pas préjudice aux fonds voisins et répondent à l'exigence fixée par l'article 2 de l'arrêté du 11 juin 1976 concernant la destruction des plantes nuisibles à l'agriculture.

3 Les propriétaires de vignes ont l'obligation de vidanger régulièrement les dépotoirs et d'entretenir les coulisses afin d'assurer un écoulement normal des eaux.

4 Les propriétaires de fonds sur lequel court un ruisseau ou rivières d'un ruisseau, sont tenus de le nettoyer et de le curer régulièrement afin que l'écoulement des eaux s'effectue sans difficulté.

Les dispositions rappelées ci-dessus doivent être observées et sont applicables toute l'année.

Les propriétaires fonciers ou leurs gérants sont invités à exécuter tous les travaux nécessaires jusqu'au 31 juillet de l'année en cours au plus tard.

Les dispositions particulières relatives à l'entretien des routes sont réservées.

Dès le 1^{er} août, toute contravention fait l'objet d'une dénonciation et le travail non exécuté peut être ordonné aux frais des intéressés.





le Mémento des Manifestations

LA VIE DE LA COMMUNE

3 mai 2025

Coup de balai, Sté de développement
Chardonne et Mont-Pèlerin

7 mai 2024

Né pour lire
Bibliothèque intercommunale, Chardonne

22 au 25 mai 2025

Giron des Musiques de la Veveyse
Salle de gymnastique, Chardonne

31 mai 2025

Marché des vins, Chardonne

3 juin 2025

Réception des nouveaux habitants
Chardonne

4 juin 2025

Né pour lire
Bibliothèque intercommunale, Chardonne

7 juin 2025

Jazz au Caveau
Caveau des vigneron, Chardonne

7 et 8 juin 2025

Caves ouvertes vaudoises
Dans tout le Canton

10 juin 2025

Vente des vins, récolte communale
Maison de Commune, Chardonne

5 juillet 2025

Jazz au Caveau
Caveau des vigneron, Chardonne

2 août 2025

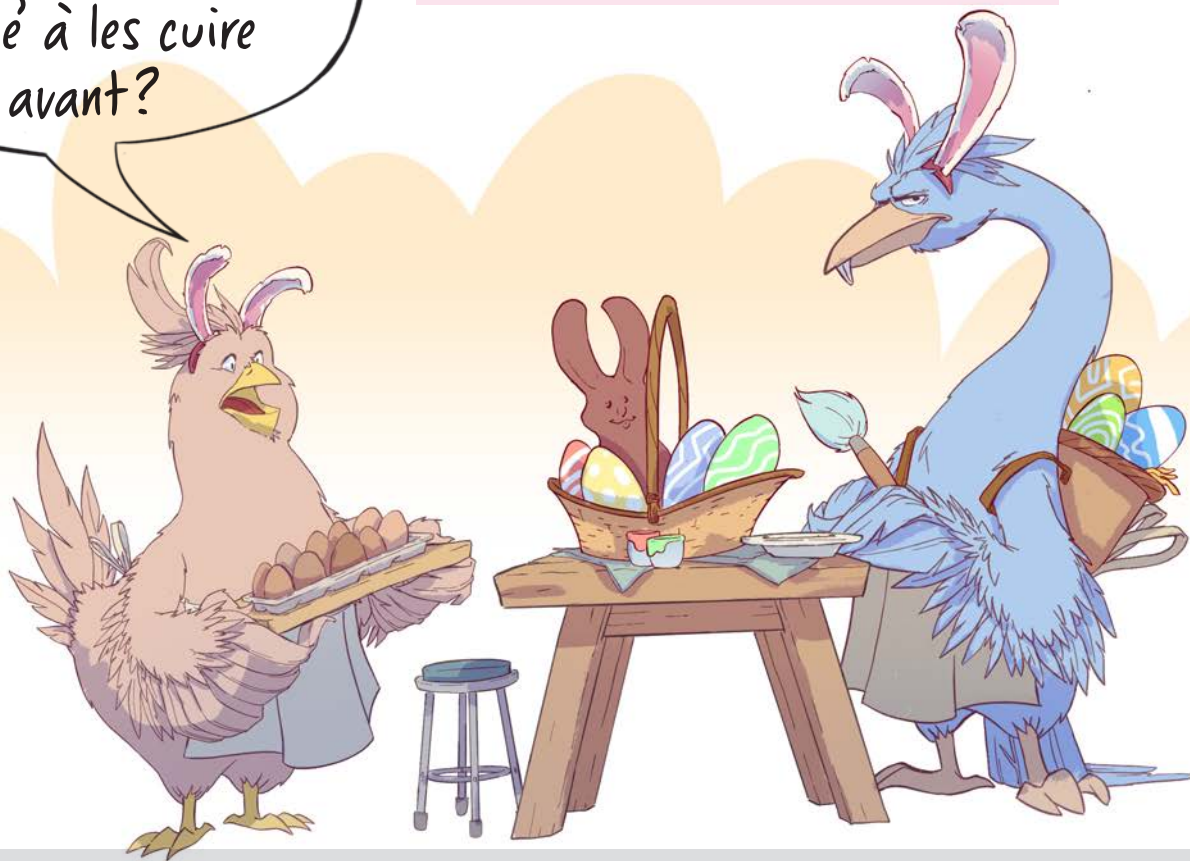
Jazz au Caveau
Caveau des vigneron, Chardonne

Dis-moi ...
Les œufs, tu as bien
pensé à les cuire
avant?

6 septembre 2025

Jazz au Caveau

Caveau des vignerons, Chardonne





73^{ème} anniversaire du Giron des musiques de la Veveyse

LA VIE DE LA COMMUNE

Nous vous invitons tous à venir participer **du 22 mai 2025 au 25 mai 2025 au 73^{ème} Giron des Musiques de la Veveyse** qui aura lieu sur le **BUM** à Chardonne.

Vous pouvez découvrir notre programme qui je l'espère vous séduira.

N'hésitez surtout pas à vous inscrire également comme bénévoles pour venir nous aider à réussir cette magnifique fête des musiques.

Nous nous réjouissons de tous vous retrouvez au mois de mai et vous adressons nos meilleures salutations.

Philippe Rosset

Président du Giron des Musiques de la Veveyse

Chardonne - Jongny

**73^e Giron des
Musiques de la Veveyse**

22 au 25 mai 2025

<https://chardonnejongny2025.ch>

Recherche Bénévoles!

Jeudi 22 mai 2025

Place de fête

18:00 **Ouverture** de la place de fête -
Restauration

Inauguration de la place de fête
avec invitation sponsors et apéritif
offert à la population.

Salle

18:00 **Début du concours des solistes**

Vendredi 23 mai 2025

Salle

17:00 **Début du concours des solistes**

Place de fête

17:00 **Ouverture** de la place de fête -
Restauration

Salle de gym

18:30 **Soirée vigneronne** sur inscription -
animation musicale
Entrée - fondue chinoise -
dessert - café

23:00 **Bar - Ambiance (DJ Cyril)**

Programme du Giron 2025

22 - 25 mai

Samedi 24 mai 2025

Place de fête

10:00 **Ouverture** de la place de fête -
restauration

14:00 **Concours pétanque**
(inscription sur place)

Salle de gym

10:00 **Finales du concours des solistes**

13:00 **Concours des fanfares**

20:00 **Concert du Brass Band de Fribourg**
accompagné de **Fabien Crausaz**,
soliste de la *Fête de Vignerons 2019*

22:00 **Bar - Ambiance (DJ Cyril)**





Dimanche 25 mai 2025

Place de fête

- 9:00 **Ouverture** de la place de fête -
Restauration
- 9:00 **Concours de marche**

Salle de gym

- 12:00 **Banquet officiel**
avec la participation du
Chœur d'Hommes du
Grand Conseil Vaudois
- Présence et discours de
Mme La Présidente du
Conseil d'Etat Vaudois,
Mme Christelle Luisier Brodard
- 14:00 **Production des fanfares**
- 17:30 **Résultats**
- 18:30 **Animations**

CONCERT DE GALA DU
BRASS BAND FRIBOURG
SSF

ACCOMPAGNÉ PAR
FABIEN CRAUSAZ

SAMEDI
24.05.2025 | 20H30
ENTRÉE LIBRE

SOIRÉE VIGNERONNE | **18H30**
VENDREDI **23.05.2025**



ENTRÉE
FONDUE CHINOISE
DESSERT + CAFÉ

65.- PAR PERSONNE |
2.- PAR ANNÉE D'ÂGE (JUSQU'À 12ANS)



INFOS ET INSCRIPTIONS



Passport Vacances de Vevey et environs 2025



LA VIE DE LA COMMUNE



Téléphone: 079 692 83 16

Mail: info@passeportvacances.ch

Adresse: Conseil 17 à Vevey

Secrétariat ouvert les mardis
et mercredis de 8h30 à 11h30

Le Passeport aura lieu durant les vacances d'été **du 30 juin au 11 juillet et du 4 au 15 août**. Vous pourrez inscrire vos enfants dès le 1^{er} avril durant 4 semaines. Nous proposons des activités créatrices ou sportives, des découvertes, et des excursions aux enfants de la région.

Après une première édition l'année dernière, un passeport sera également organisé **du 13 au 17 octobre**.

Pour assurer l'encadrement des participants durant les activités, **nous sommes à la recherche de bénévoles**. Vous avez une demi-journée ou plus à consacrer à notre association, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du Passeport Vacances.



Balade Gourmande au Cœur du Vignoble de Lavaux

LA VIE DE LA COMMUNE

UNE EXPÉRIENCE UNIQUE
À NE PAS MANQUER CET ÉTÉ

LAVAUX

Le chemin des capites

La plus belle balade gourmande de la région

TRANSLATION

UNE PROMENADE EN PLEIN CŒUR DE LAVAUX, INSCRIT AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO.

Chardonne funiculaire > Corseaux funiculaire

Réjoignez nous pour une expérience unique au cœur des vignobles de Lavaux. Lors de cette balade gourmande annuelle, partez à la découverte de 5 capites typiques, où vous dégusterez les vins de 5 vigneron passionnés. À chaque étape, les vins seront accompagnés de produits du terroir soigneusement sélectionnés. Un moment convivial et sensoriel, où la beauté des paysages se mêle à la richesse des saveurs. Un véritable voyage au cœur de la tradition viticole de Lavaux.

LONGUEUR DU PARCOURS
6 km

FAISLE ET EN DESCENTE

DÉBUTÉ EN

FINISSEZ EN

WC à la Cure d'Attalens et la Combe.

à partir de

CHF 8.-*

à partir de

21 mai / 17 juin - 5/6 juillet
7/8 juin - 12/13 juillet
14/15 juin - 19/20 juillet
21/22 juin - 26/27 juillet
28/29 juin

Départ du village de Chardonne
Chemin de la Chenalette

Cet été, embarquez pour une balade gourmande de 6 km à travers le splendide vignoble de Lavaux, classé au **patrimoine mondial de l'UNESCO**. Une expérience facile et agréable qui vous permettra de découvrir cinq capites et de savourer les vins de cinq vigneron de la région, accompagnés de produits du terroir soigneusement sélectionnés.

Le parcours débute à Chardonne, au Chemin de la Chenalette, facilement accessible en transport public, et se termine à Corseaux. Tout au long de la balade, vous aurez l'opportunité de vous immerger dans l'atmosphère unique des capites de vignes, qui racontent l'histoire et la richesse du patrimoine viticole de la région.

De plus, chaque samedi à 18h, un concert live gratuit vous attend à la capite La Combe pour prolonger l'expérience avec une touche musicale en plein air, dans un cadre pittoresque au cœur des vignes.

Venez vivre une journée de découvertes, de convivialité et de plaisirs gourmands dans l'une des plus belles régions viticoles de Suisse.



— LAVAUX —
Le chemin des capites

Autour du Vin

Infos pratiques

HEURES D'OUVERTURES
11h - 20h

HORAIRE ACCUEIL
11h - 16h

DÉPART
Chemin de la Chenalette

ACCÈS
Funiculaire
Vevey - Chardonne

BUS
212 / 213 / 216 / 217

MOYENS DE PAIEMENTS
Twint, cartes de crédits/débts

Concerts les samedis soirs à 18h à la Combe

L'évasion en plein cœur de Lavaux

Contact

☎ 079 791 48 74

✉ autourdavin.ch@gmail.com

🌐 autourdavin.ch

📍 La Chemin des Capites

📄 Le Chemin des Capites





La route des Grands Crus de Lavaux

LA VIE DE LA COMMUNE

UN VOYAGE ENTRE
HISTOIRE ET SAVEURS

Le vignoble en terrasses de Lavaux, inscrit depuis 2007 sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, s'enrichit d'un nouvel itinéraire didactique: la Route des Grands Crus. Ce sentier de 2 kilomètres, unique en son genre, met en valeur le fruit du travail séculaire des vigneronnes et vigneron qui façonnent ce paysage d'exception.

Au départ de Chexbres ou d'Épesses, la Route des Grands Crus est jalonnée de huit postes qui racontent l'histoire et les traditions de Lavaux à travers des anecdotes et des explications thématiques. Pour une expérience immersive, des QR codes présents sur les panneaux permettent d'accéder à une sélection de vins, soigneusement choisis pour illustrer le patrimoine et les



terroirs de Lavaux. Les visiteuses et visiteurs peuvent alors commander ces vins en ligne et se les faire livrer à domicile en seulement 72 heures. Une manière innovante de prolonger cette aventure, car Lavaux ne se visite pas seulement, il se déguste!

Un projet qui préserve un patrimoine vivant

L'association Lavaux Patrimoine mondial (LPM) propose ce nouveau concept d'itinéraire culturel et touristique pour créer un lien entre les personnes qui visitent le vignoble et les actrices et acteurs locaux. Les vigneronnes et vignerons jouent un rôle essentiel dans la préservation de ce site d'exception, mais leur survie économique dépend directement de la vente de leurs vins. En découvrant ces crus d'exception, le public participe activement à la préservation de l'un des plus beaux paysages culturels de Suisse.

La réalisation de ce projet a été rendue possible grâce au soutien de nombreux partenaires, tels que l'Office des Vins Vaudois (OVV), la Communauté de la Vigne et des Vins de Lavaux (CVVL), le Service de l'économie et de l'innovation de l'État de Vaud (SPEI) et Promove, les communes territoriales de Puidoux, Bourgen-Lavaux,

Chexbres et Rivaz, Montreux-Vevey Tourisme, l'Université de Lausanne et nombre d'acteurs locaux.

Un modèle à développer

La Route des Grands Crus est bien plus qu'un simple sentier: elle incarne une manière innovante et durable de valoriser Lavaux. À terme, ce modèle pourrait être étendu à d'autres parties du vignoble de Lavaux et même vaudois, en exploitant les emplacements de signalétique déjà présents. Chaque itinéraire local pourrait alors mettre en avant les vins emblématiques de son territoire tout en sensibilisant le public à l'importance de préserver ce patrimoine exceptionnel. En effet, ce vignoble en terrasses, façonné par des générations de personnes passionnées, ne peut perdurer que si celles et ceux qui l'entretiennent peuvent vivre de leur métier. En dégustant et en achetant les vins de Lavaux, chaque visiteur devient acteur de sa préservation. Un geste simple, mais essentiel, pour soutenir le travail héroïque et le savoir-faire unique des vigneronnes et vignerons de Lavaux.

Informations complètes : www.lavaux-unesco.ch





Un quart de siècle de Liens sociaux de Chardonne-Jongny

LA VIE DE LA COMMUNE



Nicole Pointet, Ruth Rinsoz, Jean-Luc Andrey et Gilbert Cavin

L'ENTRAIDE FAMILIALE DE CHARDONNE-JONGNY- MONT-PÈLERIN

Le 13 novembre dernier, l'**Entraide familiale de Chardonne-Jongny-Mont-Pèlerin** célébrait un double anniversaire. Nous y étions.

Cela fait 25 ans cette année que l'activité «*transports accompagnés*» de cette association dessert l'EMS «*La Maison du Pèlerin*». Et cela fait également 25 ans que la charismatique Ruth Rinsoz préside aux destinées de cette association locale avec l'entregent et la générosité qu'on lui connaît.

Une trentaine de personnes, dont une vingtaine de chauffeurs bénévoles, ont partagé un succulent repas festif à cette occasion dans la salle à manger «*Belle Epoque*» de «*La Maison du Pèlerin*». Et ce à l'invitation de son directeur Jean-Luc Andrey. Gilbert Cavin, municipal en charge des œuvres sociales de Chardonne et Nicole Pointet, syndique de Jongny et ancienne membre du comité de l'Entraide familiale de Chardonne-Jongny-Mont-Pèlerin étaient de la partie. «Nous avons beaucoup de chance de bénéficier d'un tel service dans nos villages», a relevé l'élue dans son discours. «Il s'agit là d'un travail précieux et utile que nos 90 résidents apprécient beaucoup. Il contribue de plus à maintenir un lien social très porteur», a souligné de son côté Jean-Luc Andrey. «Nous avons la chance de connaître la plupart des habitants de Chardonne et de Jongny et surtout d'être soutenus par nos deux communes à 100%», a encore salué Ruth Rinsoz. Laquelle a rappelé que depuis 2021, les demandes de transports sont gérées par les «*4 roues de Vevey et environs*». Mais aussi que l'entraide continue à s'occuper des transports de l'EMS, du CAT et des urgences.

En septembre, elle avait ainsi déjà réalisé 252 trajets, soit 4'660 km pour la «*La Maison du Pèlerin*». La présidente a aussi rendu un hommage chaleureux à ses bénévoles «qui exécutent un travail dans l'ombre avec passion, charité et immensément de cœur». «Ce n'est pas la taille d'une personne qui compte mais la taille de son cœur!» a conclu la septuagénaire sous les applaudissements.

Laurent Grabet,
Rédacteur en chef du jef

Article paru dans le jef de décembre 2024

Ruth Rinsoz
Présidente de l'ENTRAIDE FAMILIALE



UN IMMENSE MERCI
pour vos dons, pensez à
l'Entraide Familiale :

IBAN CH33 8080 8008 9906 5325 4





Association des Parents d'élèves du cercle de Corsier (APE)

LA VIE DE LA COMMUNE

RENFORCER LES LIENS ENTRE
ÉCOLE ET FAMILLES



Fondée pour représenter les parents d'élèves des communes de Chardonne, Corseaux, Corsier-sur-Vevey et Jongny, l'APE du Cercle de Corsier est une association à but non lucratif engagée à informer les familles sur des thématiques liées à l'éducation et à renforcer les liens entre les parents, les élèves et les acteurs de la vie scolaire. L'association propose, dans la mesure du possible, des activités et événements gratuits aux familles.

Rétrospective des activités 2024 de l'APE du Cercle de Corsier

L'année 2024 a été marquée par une riche programmation d'événements et d'activités

proposées par l'association, destinées à sensibiliser sur des sujets d'actualité ou tout simplement à partager de bons moments.

- **Un atelier bande dessinée pour les 8 à 12 ans** : en partenariat avec la bibliothèque intercommunale de Chardonne-Jongny, l'APE a organisé une initiation à la création de bande dessinée avec une illustratrice.
- **Ateliers Tatout pour les 4 à 10 ans** : conçus pour les jeunes enfants, ces ateliers leur enseignent de manière ludique des techniques verbales et corporelles de prévention de la violence, afin de renforcer leur confiance en eux et d'assurer leur sécurité.
- **Une conférence sur le contrôle parental** : sensibiliser les parents aux enjeux des temps d'écran, aux réseaux sociaux et aux jeux en ligne.
- **Un atelier ChatGPT** : un atelier interactif en duo parent-enfant pour apprendre à utiliser l'outil ChatGPT, combinant ainsi éducation et technologie.

- **Un atelier sur le cyberharcèlement pour les jeunes et une conférence pour les parents** : sensibiliser les jeunes et les parents au cyberharcèlement, en expliquant quelles sont les conséquences, comment accompagner ses enfants et quelles sont les bonnes pratiques du contrôle parental.
- **Une présentation et des démonstrations des activités sportives et culturelles de nos communes** : en soutien du Quart-Parents, organisateur de cet événement.

Rejoignez l'aventure à l'occasion des prochaines activités de l'APE :

- **Atelier bande dessinée pour les 8 à 12 ans** : le 7 mai à Corseaux
- **Ateliers Tatout pour les 4 à 10 ans** : le 24 mai à Corsier
- **Cours Pro Vélo** : le 24 mai à Corsier
- **Apéro-Parents à la place de jeux de Jongny pour toute la famille** : le 14 juin
- **La boom pour les 4 à 10 ans** : rentrée 2025 (date à confirmer).





Une idée à partager ou un projet en tête ?

Les membres de l'APE seront heureux de vous accompagner dans sa réalisation !

N'hésitez pas à contacter l'association pour en discuter et contribuer à l'enrichissement des activités proposées.

Rendez-vous sur :

www.ape-cccj.ch/contact

pour nous faire part de vos suggestions !



Association des Parents d'Elèves
du Cercle de Corsier (APE)

Rejoignez l'aventure
www.ape-cccj.ch !

SAMEDI
31 MAI 2025
DE 10H À 15H

43^e MARCHÉ DES VINS

DÉGUSTATIONS · ANIMATIONS · CONCERTS

CHARDONNE

INFORMATIONS SUR : WWW.CHARDONNE-VINS.CH

MONTREUX RIVIÈRE
VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

Commune de
Chardonne

Marché des vins 2025 du nouveau pour les familles



LE PARCOURS
AUX JUS DE RAISIN S'EN VA,
Ô KI COOL S'EN VIENT !

LA VIE DE LA COMMUNE

Après 15 années de bonnes et loyales dégustations, le parcours « AUX JUS DE RAISIN », organisé chaque année par le Service jeunesse EGZEKO de l'ASICC dans le cadre du Marché des Vins, a vécu sa dernière édition en 2024. Plus de 70 fruits, légumes, tisanes, épices et autres saveurs ont été utilisés pour fabriquer des assemblages délicieux et colorés, qui, répartis dans le village dans de magnifiques dames jeanne, ont ravies les papilles des enfants comme des plus grands. Jusqu'à 750 gobelets ont été distribués sur une seule édition, pour 440 litres de cocktails consommés !

Intitulé « **Ô KI COOL - se désaltérer au naturel** », ce projet souhaite mettre en

avant la visibilité et la disponibilité d'une eau consommable et bienfaitrice, de l'importance de se désaltérer en tout temps avec un produit sain et naturel, ainsi que de l'immense terrain de jeu gustatif possible autour de l'eau et des ingrédients pas ou peu sucrés qu'il est possible d'y rajouter dans les moments de fêtes, de réjouissances ou simplement pour le plaisir.

Si les fontaines situées sur la route du Village seront visibles et animées, des porteuses et porteurs d'eau se baladeront au cœur de la manifestation en proposant à celles et ceux qui le désirent, d'étancher une soif de fraîcheur bienvenue.

Une vague de santé est prête à déferler à Chardonne au mois de mai !





une Personnalité de la Commune

IL ÉTAIT UNE FOIS...



Madame Dominique Monod

MME DOMINIQUE MONOD

- PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE JUMELAGE « CHARDONNE BARBEZIEUX-ST-HILAIRE »
- TRÉSORIÈRE DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT CHARDONNE/MT-PÈLERIN.

Née en 1980, mes premières années d'enfance se sont passées au Mt-Pèlerin. Dans mes souvenirs, il me revient principalement les journées avec mes



copains d'école, car nous profitions bien de l'endroit pour nous amuser, notamment en hiver pour faire du bob au lieu-dit « les bosses », soit à côté de ce qui est aujourd'hui la Place Cendrillon. Il n'y avait pas encore d'immeubles à cet endroit, mais il y avait beaucoup de neige!

Mes parents ayant déménagé pas très loin! sur Chardonne, j'ai effectué toute ma scolarité dans les classes de Chardonne et de Corsier-sur-Vevey. J'ai profité également du collège de Paully où nous avions la chance de faire des journées d'école « au vert ».

Après l'école obligatoire, j'ai effectué un apprentissage d'employée de commerce au sein de l'Administration communale de La Tour-de-Peilz, suivi d'un travail en fiduciaire à Montreux et d'un brevet fédéral de spécialiste en finance et comptabilité.

Actuellement, je travaille toujours en fiduciaire, mais à Châtel-St-Denis, en tant que directrice depuis 2007.

Pendant mes années d'adolescence, j'ai eu la chance de pouvoir travailler le samedi chez mon Grand-Papa Paul, boulanger à Chardonne, pour aider au magasin d'alimentation « Chez Paul », notamment lors du Marché des Vins, pour vendre les salées au fromage entre autres. 800 salées vendues en quelques heures, il fallait que ça suive au four!

Je me souviens également de la tradition établie par mon Grand-Papa Paul, soit de donner aux enfants les pâtisseries et petits-pains du jour d'avant, qu'on appelait « les gratuits ». C'était très apprécié des enfants! en sortant de l'école à 11h50, on s'arrêtait chez Paul prendre un gratuit... autant dire que l'on n'avait pas faim en rentrant à la maison!

En parallèle, j'ai tissé bien des contacts avec les gens du village et en 1999 je suis entrée au comité du Jumelage « Chardonne/Barbezieux-St-Hilaire », en tant que secrétaire, proposée par M. Michel Jaccoud, alors président dudit comité.



J'œuvre toujours dans ce comité, et j'en ai repris la présidence en 2024, après Mme Priska Baumann. Nous organisons principalement une rencontre entre les habitants de nos deux communes lors du Marché des Vins en mai, à Chardonne et un déplacement annuel en septembre, à Barbezieux, pour le comice agricole.



Je ne vous en dirais pas plus sur notre voyage car ce qui se passe à Barbezieux reste à Barbezieux!

Dans cet esprit de bénévolat et d'aide aux sociétés locales, j'ai accepté d'entrer au comité de la Société de Développement de Chardonne/Mt-Pèlerin, en mars 2010, comme trésorière, suite à une proposition de M. Jean-Philippe Mouron et de Mme Paulette Chapuis. Là aussi, j'œuvre toujours pour cette société locale en qualité de trésorière.

En 2011, j'ai participé au comité du Giron des Musiques, à Jongny, en qualité de trésorière, ce qui a été là aussi une expérience enrichissante, notamment au niveau des contacts.

2025 sera une année bien remplie au niveau des festivités à Chardonne, plusieurs projets sont en cours et auront lieu cet automne!

Sur le plan familial, j'ai un fils, Nathan, né en 2014 et j'ai la chance de pouvoir compter sur mes parents et ma

tante pour le garder et s'en occuper quand je suis absente professionnellement ou pour mes occupations « villageoises ».

Vous comprendrez aisément à la lecture de mon parcours que je suis très attachée à mon village de Chardonne et que j'aime m'investir à titre bénévole, pour son animation.

Au plaisir de vous croiser au village!

Pensée du jour :

S'investir pour le bien public est positif et permet de maintenir des contacts humains directs, dans un monde de plus en plus technologique et abstrait!

Dominique Monod



Dans notre prochain numéro :

Pouvez-vous deviner de qui nous parlerons dans le prochain « Chardonneret » :

- A toujours été « express » pour ses livraisons
- A la retraite, se passionne pour la peinture.

Avez-vous trouvé de qui il s'agit ?





les Infos Utiles

LES INFOS UTILES

Numéros d'urgence

Police	117
Feu	118
Urgences	144

Nos sites internet :

www.chardonne.ch

www.b-t-i.ch

www.dechetscerclecorsier.ch

www.chardonnemontpelerin.ch

Nous avons besoin de votre aide !



STOP AU



FRELON ASIATIQUE

(*Vespa velutina*)

COMMENT SE PROTEGER ?

Ne pas s'approcher d'un nid actif
Se tenir à distance minimale de 15 mètres du nid
Sensibiliser les enfants
Inspecter périodiquement son environnement, annonce

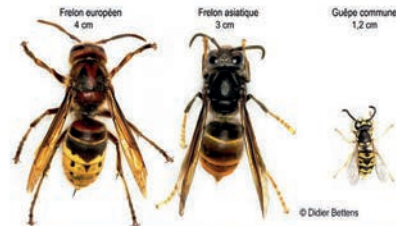
COMMENT REAGIR LORS D'UNE ATTAQUE ?

Rester calme
Eviter les mouvements brusques
S'éloigner rapidement le plus loin possible du nid
Ne pas rester groupés

QUE FAIRE APRES UNE ATTAQUE ?

Se mettre au repos
Si la piqûre a eu lieu sur la main, retirer montre, bagues et bracelets
Nettoyer la plaie à l'eau savonneuse
Appeler le 144 à la suite d'une attaque massive ou présence de tout symptôme évoquant un choc allergique (difficulté à respirer, démangeaisons, gonflement du visage, malaise, nausées,...).

COMMENT LE RECONNAITRE ?



COMMENT RECONNAITRE LES NIDS PRIMAIRES ?

Forme plutôt ronde, jusqu'à la taille d'un ballon de foot,
Emplacement dans buissons, garage, couvert, etc.
Aller-retour d'insectes à un point fixe



COMMENT RECONNAITRE LES NIDS SECONDAIRES ?

Forme de goutte, peut atteindre le diamètre de 80 cm,
Localisation dans canopée des arbres à > 20m de hauteur, mais également proche du sol (buissons, haies, etc.).



Nos remerciements vont à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce dépliant.
2024_04_28_v5_fva_voellinger.q
www.apiculture.ch



Annonces et infos sur
www.frelonasiatique.ch

Que faire en cas d'observation ?

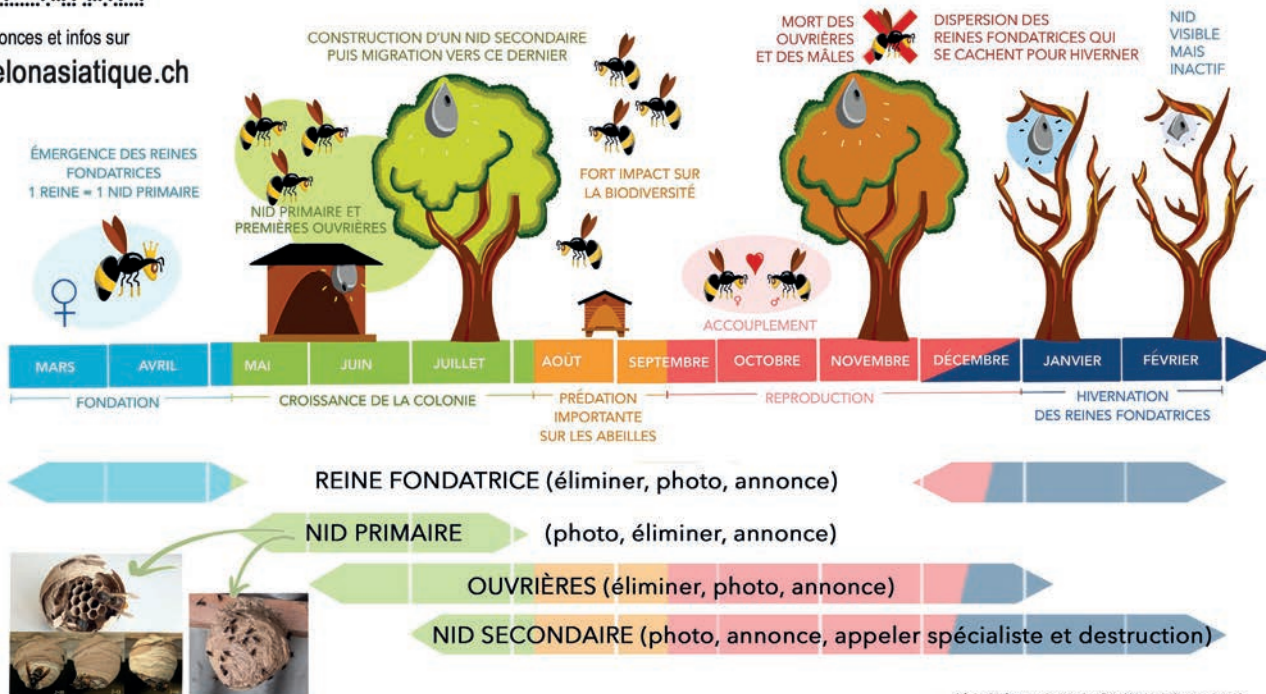
Annonces sur www.frelonasiatique.ch
Merci de votre collaboration !



Fédération Vaudoise des
sociétés d'Apiculture
et la Task Force Vaud



29



Soutien de la lutte sur
www.stopfrelons.ch



Infographie fortement inspirée de celle publiée par la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt du Centre-Val de Loire (F). Merci

Pourquoi, quand et où tenir mon chien en laisse ?

Merci pour votre geste, vous contribuez à la protection de la faune sauvage

Pendant la période de reproduction et d'élevage des jeunes, la faune sauvage est particulièrement sensible à la présence des chiens, toutes races confondues. C'est pourquoi le Canton de Vaud a décidé d'adapter sa législation en rendant obligatoire la tenue des chiens en laisse du 1^{er} avril au 15 juillet.

Cette disposition s'applique dans tous les espaces forestiers et dans les prairies attenantes.

Quand et où tenir mon chien en laisse ?

Du 1^{er} avril au 15 juillet



- En forêt
- En lisière de forêt
- Sur les prairies attenantes situées en zones agricoles

Toute l'année



- Réserve naturelle, site naturel protégé, zone de tranquillité : selon les dispositions propres au site
- Sites de protection de la faune sauvage (réserve cantonale de faune, district franc, réserve d'oiseaux d'eau)
- Pâturage occupé par du bétail

Base légale : art 2a RLFaune

Mon chien ne s'éloigne pas et il n'est pas chasseur !



Votre chien peut être emporté à tout moment par son instinct naturel de chasse. De petits animaux, comme des oiseaux qui nichent au sol, peuvent être ses proies. Même s'il provoque uniquement la fuite d'un animal sauvage, il se peut que ce dernier abandonne ses petits après avoir été dérangé.

Mon chien a le droit de pouvoir courir et de se dépenser !



Il est nécessaire que votre chien puisse avoir des moments pendant lesquels s'ébattre. Des communes mettent à disposition des espaces où vous pouvez lâcher votre chien. En dehors de la période de reproduction et d'élevage des jeunes, votre chien peut être en liberté sous votre contrôle en forêt et dans les prairies attenantes situées en zone agricole, sous réserve d'autres réglementations spécifiques au site.



TOUR PLEIN-CIEL

La Tour Plein-Ciel est dotée d'une webcam, accessible en tout temps, sur les sites de la commune et de Plein-Ciel

www.chardonne.ch/activites/ - www.tourpleinciel.ch

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT CHARDONNE - MONT-PÉLERIN

Retrouvez l'ensemble
des nouvelles et
informations publiées



BIBLIO Chardonne-Jongny

Durant les vacances du
12 au 27 avril, la
bibliothèque sera
FERMÉE.

*Venez faire le plein de lectures
pour les vacances !*

Réouverture selon l'horaire
habituel dès le 28 avril.



Joyeuses Pâques à toutes et tous !

COMMUNE DE CHARDONNE



La Municipalité a le plaisir de vous proposer une souscription des quatre différents vins de la réserve communale.

Particulièrement gâté par la nature, trois magnifiques millésimes selon les cépages sont disponibles :

le **Chasselas** en **2024**

le **Gamay** en **2023**

le **Merlot** en **2022**

le **Doral** en **2024**

Renvoyez-nous le bulletin de commande qui vous parviendra en tout-ménage dans votre boîte aux lettres. Après la réception de votre paiement, la livraison de votre vin se fera à la cave communale, le **mardi 10 juin 2025** de **17h à 19h**.

VINS DE LA RECOLTE COMMUNALE



Joyeuses
PÂQUES!



COMMUNE DE CHARDONNE
www.chardonne.ch